DELIBERATION N°2025-38

Annule et remplace la délibération n°2025-28

Passation d'un marché de travaux
Travaux de restauration du cours de l'Eure dans sa traversée de Marcilly-sur-Eure

Extrait du Registre des Délibérations

CONSEIL SYNDICAL DU 23 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-trois septembre à 15h00, le Comité Syndical du SEBV, régulièrement convoqué le dix-sept septembre 2025, s'est réuni à Sainte-Gemme-Moronval, Salle Municipale des Associations et de la Culture, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel RIGOURD, Président.

Nombre de délégués titulaires du Comité Syndical : 79
Nombre de membres en exercice : 79
Quorum à atteindre en temps normal : (79/2+1) : 40
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de suffrages exprimés : 18

En l'absence de quorum atteint lors du Comité Syndical du 16/09/2025, selon l'article L.2121-17 du CGCT applicable également aux syndicats, le Comité Syndical, à nouveau convoqué à 3 jours au moins d'intervalle, délibère valablement sans conditions de quorum. Seules les questions à l'ordre du jour de la 1ère réunion sont examinées sans vérification du quorum.

Présents : 15

M.	PROVOST Sylvain	Titulaire		CA Pays de Dreux	FONTAINE-LES-RIBOUTS
M.	ROY Raymond	Titulaire		CA Pays de Dreux	LA CHAUSSEE-D'IVRY
Mme	PATUREL Cathy	Titulaire		CA Pays de Dreux	OULINS
M.	GUIRLIN Jean-Louis	Titulaire		CA Pays de Dreux	St-GEORGES-MOTEL
Mme	LE BRIS Martine	Titulaire		CA Pays de Dreux	SAUSSAY
M.	GOALES André	Suppléant de	M. BERTHELIER	CA Pays de Dreux	TREON
M.	RIGOURD Daniel	Titulaire		CA Pays de Dreux	VILLEMEUX-SUR-EURE
Mme	DEVINCK Jacqueline	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	VIILIERS LE MORHIER
M.	LEMOINE Stéphane	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	CHAUDON
M.	GALERNE Michel	Suppléant de	M. MOLET	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	SOULAIRES
M.	LETENNEUR Gilbert	Suppléant de	M. GATINE	CA Evreux Portes de Normandie	GARENNES SUR EURE
M.	RAULIN Didier	Suppléant		Seine Normandie Agglomération	CHAMBRAY
M.	PUCHETA Xavier	Titulaire		Seine Normandie Agglomération	GADENCOURT
M.	NOWAKOWSKI Denis	Suppléant		Seine Normandie Agglomération	GADENCOURT
M.	DUVAL Alain	Titulaire		Seine Normandie Agglomération	PACY SUR EURE

Absents excusés ayant donné pouvoir : 3

M. Bauchet délégué titulaire de SNA à M. Pucheta
Mme De Pidoue déléguée titulaire de CA Pays de Dreux à Mme Paturel
M. Courtat délégué titulaire de SNA à M. Duval

Absents excusés : 15

Mme	LOISY Pauline	Suppléant de	Mme QUENTIN	CA Pays de Dreux	ABONDANT
Mme	COURCIER Corinne	Suppléante de	Mme MARAND	CA Pays de Dreux	AUNAY-SOUS-CRECY
Mme	DEQUAIRE Sylviane	Titulaire		CA Pays de Dreux	CRECY-COUVE
Mme	DUVAL Dominique	Titulaire		CA Pays de Dreux	EZY-SUR-EURE
M.	MAUFRAIS Aurélien	Titulaire :		CA Pays de Dreux	ROUVRES
M.	CHESNEL Cyril	Suppléant de	M. MAUFRAIS	CA Pays de Dreux	ROUVRES
M.	LUBOW Dominique	Titulaire :		CA Pays de Dreux	St-ANGE-ET-TORCAY
M.	STEPHO Damien	Titulaire		CA Pays de Dreux	VERNOUILLET
M.	MALANDAIN Sylvain	Suppléant de	M. STEPHO	CA Pays de Dreux	VERNOUILLET
M.	MAILLARD Patrick	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	LORMAYE
Mme	VIBOUD Danièle	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie	CROTH
Mme	JEZEQUEL Annie	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie	JOUY SUR EURE
M.	GIRARD Didier	Titulaire		Seine Normandie Agglomération	BREUILPONT
M.	TROGNON Luc	Titulaire		Seine Normandie Agglomération	BREUILPONT
M.	DUHAMEL Charles	Titulaire		Seine Normandie Agglomération	CHAMBRAY

Également présents (sans voix délibérative) : 1

M.	ROUILLARD	Observateur	CA Pays de Dreux	ROUVRES

Participaient également à la réunion :

Mme JAFFRY, Mme LAZ, Mme WALLET-JEGOUZO, M. POITEVIN, M. LAGARDE, M. METAYER.

Monsieur Galerne est nommé secrétaire de séance.

Exposé du Président :

Le SBV4R avait repris le suivi d'une étude RCE lancée par le SIRE 1 en 2015 qui visait la restauration de la continuité écologique au droit de 4 complexes hydrauliques sur l'Eure. Fin 2021, pour des raisons administratives et afin de pouvoir continuer à prétendre à des subventions, il avait été nécessaire de lancer une nouvelle étude. L'étude concernait cette fois 3 sites de projets : l'ancienne usine disco-France (commune de Saussay), le moulin de Marcilly et le moulin de Garennes. Le marché d'étude/maitrise d'œuvre avait été attribué à PCM (délibération n°2022-08). Un Assistant à Maitrise d'Ouvrage (AMO) assiste également le syndicat dans le cadre de cette mission, la société CAD'EN (délibération n°2021-35).

Les travaux sur les sites de Saussay et Garennes ont été réalisés en 2024.

Les ouvrages du moulin de Marcilly sont vieillissants et constituent une charge pour le propriétaire. Il souhaite donc s'en séparer. Les travaux consisteront donc au démantèlement des ouvrages et en la réalisation des travaux de restauration hydromorphologiques associés.

Le projet a fait l'objet d'une validation en COPIL le 02 février 2024.

Ces travaux feront suite aux travaux d'abattage (délibération n°2025-37) programmés pour automne/hiver 2025-2026. Les travaux se situent sur les communes de Marcilly-sur-Eure et Sorel-Moussel.

Les principales caractéristiques de ce marché de travaux sont :

- **Type :** Marché public de travaux passé selon une procédure adaptée ;
- **Objet :** Travaux de restauration de l'Eure dans sa traversée de Marcilly-sur-Eure ;
- **Durée prévisionnelle :** 4 ans ;
- **Montant prévisionnel :** 580 000 € HT (696 000 € TTC)
- **Montage financier :** Ces prestations feront l'objet de demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Vu les articles L2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération n°2021-35 du SBV4R relative au lancement et la passation d'un marché d'assistance à maitrise d'ouvrage pour la réalisation d'une étude RCE sur 3 sites de l'Eure ;

Vu l'arrêté inter préfectoral n° DRCL-BLE-2024355-0002 du 20 décembre 2024 portant création du Syndicat Mixte Eure Blaise Vesgre (SEBV) par fusion entre le Syndicat Intercommunautaire de la Rivière Eure 2ème section (SIRE 2), le Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières (SBV4R). ;

Vu les statuts du syndicat SEBV ;

Considérant le projet de travaux de restauration de la continuité écologique de l'Eure à Marcilly-sur-Eure validé en COPIL le 2 février 2024 ;

Considérant l'intérêt que représente ces travaux pour le fonctionnement écologique et hydraulique de la rivière Eure et pour le SEBV ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Comité Syndical décide :

- **D'autoriser le Président** à signer le marché de travaux avec le candidat retenu à l'issue de la consultation pour un montant maximal de 768 000 € TTC ;
- **D'autoriser le Président** à régler l'ensemble des frais propres à ce marché et à signer tous les actes administratifs se rapportant aux prestations des présents marchés y compris les avenants et les demandes de subventions relatives au marché auprès de l'AESN et de tout autre organisme susceptible de financer le projet ;
- **D'autoriser le Président** à prendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre des projets.

ARRIVE LE :
- 2 OCT. 2025
SOUS-PREFECTURE
DE DREUX

Le Président,

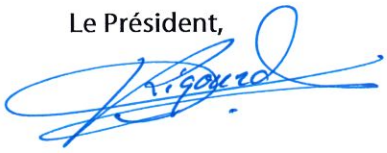

Daniel RIGOURD

DOCUMENT RENDU EXECUTOIRE

Après dépôt à la Sous-Préfecture, le

Le Président,

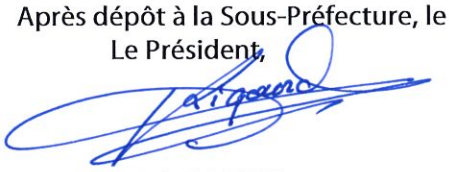

Daniel RIGOURD

SEBV
SYNDICAT EURE MOYENNE BLAISE VESGRE